

L'ouverture officielle se fera à 8 heures 15 du soir, dimanche, le 17 avril. Vous serez tous des invités spéciaux, comme nous l'avons été à Winnipeg il y a deux ans.

La Légion et moi-même désirerions avoir une idée du nombre de membres qui accepteront cette invitation.

Après l'ouverture, il y aura une réception officielle à laquelle tous les membres du comité sont invités. Le lendemain matin, nous entendrons un rapport du président national, suivi, à 11 heures, par un discours de Lord Mountbatten. A 2 heures, le Ministre des Anciens Combattants adressera la parole devant la Convention. A 5 heures il y aura une réception donnée par le Ministre, et à 6 heures 30 par la cité de Montréal.

A la suite d'échanges de vue avec M. Way et les fonctionnaires du ministère, il a été suggéré qu'à l'occasion de la convention nous essayions de trouver quelques heures pour visiter l'hôpital de la Reine Marie des Anciens Combattants à Ste-Anne-de-Bellevue. Ce serait intéressant car le gouvernement s'apprête à dépenser 12 millions de dollars pour cet hôpital.

J'avais l'idée de prévoir le lundi matin et une partie de la matinée de mardi à cette visite, mais M. Thompson m'a signalé qu'à Winnipeg les légionnaires avaient remarqué que les membres du comité ne paraissaient pas plus que cela intéressés à la discussion des réunions. J'en ai conclu qu'il valait mieux consacrer toute la journée de lundi et la matinée de mardi aux affaires de la convention. Nous pourrions omettre la visite à l'hôpital et consacrer le mardi à une visite fructueuse de Ste-Anne-de-Bellevue.

A-t-on d'autres questions ou des suggestions à faire avant que je m'enquière du nombre des participants à la convention? J'ai ici des formules de demande pour ceux qui désirent faire des réservations lesquelles doivent toutes passer par la Légion.

A-t-on des remarques?

M. CARTER: A propos de la visite à Ste-Anne-de-Bellevue, y aura-t-il à Montréal une réunion du comité?

Le PRÉSIDENT: On arrangerait le transport de l'hôtel à Ste-Anne-de-Bellevue et de là on prévoirait le transport jusqu'à Ottawa, ou jusqu'à la gare de Ste-Anne pour prendre le train d'Ottawa.

Il y a le point soulevé par le comité directeur au sujet de ce qui s'est fait en 1964 pour défrayer les dépenses des membres. Autant que je me le rappelle, je crois que le ministère a assumé les frais de déplacement, mais rien de plus. Les membres ont payé leur chambre d'hôtel et tous les autres frais.

M. ROCK: Nous avons payé nos frais d'hôtel.

Le PRÉSIDENT: Ne croyez-vous pas que cette visite à l'hôpital de Ste-Anne serait utile pour nous rendre compte de visu de la situation présente, des besoins futurs, et du programme de construction?

Est-ce l'avis des membres que je fasse des arrangements avec M. Way?

Quelques MEMBRES: Oui.